

CONTRAT D'EPANDAGE

Mise à disposition de parcelles pour l'épandage

Je soussigné **EARL DESILE – M. Christian DESILE**, désigné comme l'utilisateur demeurant à **Châtelet – 37250 SORIGNY** autorise le **GAEC DE LA TARDIVIERE (M. BEAUCHESNE Bernard)** désigné comme le producteur domicilié à **La Tardivière – 37 260 MONTS** pour l'épandage des déjections issues de son élevage sur les parcelles suivantes exploitées par moi-même :

Commune	Ilot	Surface (ha)	Section cadastrale	Numéro cadastral
SORIGNY	3	2.09	YO	22, 23, 24, 25, 26
SORIGNY	5	22.85	YO	12, 13
SORIGNY	6	8.09	YO	10
SORIGNY	7	21.98	YM	2
SORIGNY	9	6.04	YN	5
SORIGNY	10	6.01	YN	8, 10
SORIGNY	11	9.00	YM	1
SORIGNY	14	18.70	YO	26, 31
SORIGNY	15	6.11	YO	15, 16
TOTAL		100,87 ha		

Les caractéristiques de mon exploitation sont :

SAU : *105 ha*
et type d'élevage (s'il y a) : NEANT

Je m'engage à réaliser l'épandage des effluents d'élevage sur les terrains agricoles que j'exploite dans des conditions sanitaires et agronomiques compatibles avec la protection de l'environnement, à savoir :

- Nature du produit : fumier, lisier et effluents liquides
- Quantité : 7 325 kg N maximum

Le producteur s'engage à mettre à ma disposition, pour épandage, les effluents de son élevage, conformément à un programme prévisionnel établi chaque année.

Le contrat entre en vigueur pour une durée de cinq ans, et est renouvelable par tacite reconduction.

Toutefois, chaque partie pourra y mettre fin, après préavis délivré par lettre recommandée avec accusé de réception six mois avant la date anniversaire de la signature.

Fait à *Monts*, le *17 Avril 2015*

Signature des parties précédée de la mention « lu et approuvé »

L'utilisateur *Lu et Approuvé*

Lu et Approuvé
Le producteur

CONTRAT D'EPANDAGE

Mise à disposition de parcelles pour l'épandage

Je soussigné **EARL BOIS PASCAL**, désigné comme l'utilisateur demeurant à **La Roulière – 37 190 DRUYE** autorise le **GAEC DE LA TARDIVIERE (M. BEAUCHESNE Bernard)** désigné comme le producteur domicilié à **La Tardivière – 37 260 MONTS** pour l'épandage des déjections issues de son élevage sur les parcelles suivantes exploitées par moi-même :

Commune	Ilot	Surface (ha)	Section cadastrale	Numéro cadastral
ARTANNES SUR INDRE	1	21.17	ZP	45
DRUYE	2	49.56	ZM	28-42-44-45-46-49-54-72
DRUYE	3	12.30	ZM/D	21-66/746-747
ARTANNES SUR INDRE	4	6.13	ZP	19
ARTANNES SUR INDRE	8	11.24	ZR	118
DRUYE	12	23.84	ZM	6-20-22-57-63
DRUYE	13	27.94	ZK	125-140
DRUYE	17	0.70	ZL	54
TOTAL		152.88 ha		

Les caractéristiques de mon exploitation sont :

SAU : **247,42**
et type d'élevage (s'il y a) : NEANT

Je m'engage à réaliser l'épandage des effluents d'élevage sur les terrains agricoles que j'exploite dans des conditions sanitaires et agronomiques compatibles avec la protection de l'environnement, à savoir :

- Nature du produit : fumier, lisier et effluents liquides
- Quantité : 16 759 kg N maximum

Le producteur s'engage à mettre à ma disposition, pour épandage, les effluents de son élevage, conformément à un programme prévisionnel établi chaque année.

Le contrat entre en vigueur pour une durée de cinq ans, et est renouvelable par tacite reconduction. Toutefois, chaque partie pourra y mettre fin, après préavis délivré par lettre recommandée avec accusé de réception six mois avant la date anniversaire de la signature.

Fait à Druye, le 7 avril 2015.
Signature des parties précédée de la mention «lu et approuvé»

L'utilisateur

Lu et approuvé
Bois

Le producteur

Lu et approuvé
Beauchesne

CONTRAT D'EPANDAGE

Mise à disposition de parcelles pour l'épandage

Je soussigné **M. JARNO André**, désigné comme l'utilisateur demeurant à **Château de Longue Plaine – 37 250 SORIGNY** autorise le **GAEC DE LA TARDIVIERE (M. BEAUCHESNE Bernard)** désigné comme le producteur domicilié à **La Tardivière – 37 260 MONTS** pour l'épandage des déjections issues de son élevage sur les parcelles suivantes exploitées par moi-même :

Commune	Ilot	Surface (ha)	Section cadastrale	Numéro cadastral
MONTS	1	9.95	E	188
MONTS	10	29.61	E	227, 480, 481
SORIGNY	72	14.15	YC	33
MONTS	32	23.79	E	270, 262, 269
MONTS	33	9.04	E	265, 478
TOTAL		86.54 ha		

Les caractéristiques de mon exploitation sont :

SAU : *101 hectares*
et type d'élevage (s'il y a) : NEANT

Je m'engage à réaliser l'épandage des effluents d'élevage sur les terrains agricoles que j'exploite dans des conditions sanitaires et agronomiques compatibles avec la protection de l'environnement, à savoir :

- Nature du produit : fumier, lisier et effluents liquides
- Quantité : 22 033 kg N maximum

Le producteur s'engage à mettre à ma disposition, pour épandage, les effluents de son élevage, conformément à un programme prévisionnel établi chaque année.

Le contrat entre en vigueur pour une durée de cinq ans, et est renouvelable par tacite reconduction. Toutefois, chaque partie pourra y mettre fin, après préavis délivré par lettre recommandée avec accusé de réception six mois avant la date anniversaire de la signature.

Fait à *10.04.2015*, le *MONTS*
Signature des parties précédée de la mention «lu et approuvé»

L'utilisateur

[Signature]
lu et approuvé

Le producteur

[Signature]
[Signature]

CONTRAT D'EPANDAGE

Mise à disposition de parcelles pour l'épandage

Je soussigné **M. METIVIER Denis**, désigné comme l'utilisateur

demeurant à **Breuil – 37250 SORIGNY**

autorise le **GAEC DE LA TARDIVIERE (M. BEAUCHESNE Bernard)** désigné comme le producteur

domicilié à **La Tardivière – 37 260 MONTS**

pour l'épandage des déjections issues de son élevage sur les parcelles suivantes exploitées par moi-même :

Commune	Ilot	Surface (ha)	Section cadastrale	Numéro cadastral
St Branchs	1	1,03	XB	41
St Branchs	2	1,41	XB	52
St Branchs	3	3,04	YH	375
St Branchs	4	7,13	YI	11
St Branchs	7	4,59	XB	42, 43, 164
St Branchs	8	8,63	XA	4
St Branchs	9	7,48	XA	11, 13
St Branchs	10	4,98	XA	19
St Branchs	11	5,91	XA	20, 21
St Branchs	12	9,18	XB	33
St Branchs	13	4,05	XB	174
St Branchs	15	7,69	YI	3, 4
St Branchs	17	3,25	YI	26
St Branchs	28	3,03	XB	30
St Branchs	30	7,11	YI	7
St Branchs	31	1,42	YI	1
Sorigny	22	37,59	YP	10, 13, 112
Sorigny	23	9,99	ZC	25, 31
Sorigny	24	8,85	ZC	17
Sorigny	25	12,32	ZC	20, 21
Sorigny	26	30,22	YP	18
Sorigny	32	6,52	ZC	15
Sorigny	33	3,03	ZC	23
TOTAL		188,45		

Les caractéristiques de mon exploitation sont :

SAU : 205 ha

et type d'élevage (s'il y a) : NEANT

Je m'engage à réaliser l'épandage des effluents d'élevage sur les terrains agricoles que j'exploite dans des conditions sanitaires et agronomiques compatibles avec la protection de l'environnement,

à savoir :

- Nature du produit : fumier, lisier et effluents liquides
- Quantité : 20 801 kg N maximum


Le producteur s'engage à mettre à ma disposition, pour épandage, les effluents de son élevage, conformément à un programme prévisionnel établi chaque année.

Le contrat entre en vigueur pour une durée de cinq ans, et est renouvelable par tacite reconduction. Toutefois, chaque partie pourra y mettre fin, après préavis délivré par lettre recommandée avec accusé de réception six mois avant la date anniversaire de la signature.


Fait à Saricay....., le 07.04.2015.....

Signature des parties précédée de la mention «lu et approuvé»

L'utilisateur

Be da prouci


Le producteur

Lu et approuvé


CONTRAT D'EPANDAGE

Mise à disposition de parcelles pour l'épandage

Je soussigné **Madame BEAUCHESNE Marie-Anne**, désigné comme l'utilisateur demeurant à **La Craye – 37 260 MONTS** autorise le **GAEC DE LA TARDIVIERE (M. BEAUCHESNE Bernard)** désigné comme le producteur domicilié à **La Tardivière – 37 260 MONTS** pour l'épandage des déjections issues de son élevage sur les parcelles suivantes exploitées par moi-même :

Commune	Ilot	Surface (ha)	Section cadastrale	Numéro cadastral
MONTS	1	26.81	BB	29-34-35
MONTS	2	25.43	E	171
MONTS	3	17.32	E	172-172-177
MONTS	4	10.62	E	169
TOTAL		80.18 ha		

Les caractéristiques de mon exploitation sont :

SAU :

80 ha

et type d'élevage (s'il y a) : NEANT

Je m'engage à réaliser l'épandage des effluents d'élevage sur les terrains agricoles que j'exploite dans des conditions sanitaires et agronomiques compatibles avec la protection de l'environnement, à savoir :

- Nature du produit : fumier, lisier et effluents liquides
- Quantité : 9 146 kg N maximum

Le producteur s'engage à mettre à ma disposition, pour épandage, les effluents de son élevage, conformément à un programme prévisionnel établi chaque année.

Le contrat entre en vigueur pour une durée de cinq ans, et est renouvelable par tacite reconduction. Toutefois, chaque partie pourra y mettre fin, après préavis délivré par lettre recommandée avec accusé de réception six mois avant la date anniversaire de la signature.

Fait à *MONTS*....., le *8 Avril 2015*

Signature des parties précédée de la mention «lu et approuvé»

L'utilisateur

lu et approuvé
Beau

Le producteur

Beauchesne
Beau